

LES PÊCHES INTÉRIEURES

Les Pays-Bas s'adonnent à la pêche et, à ce titre, ils jouent un rôle important au sein de la Communauté européenne et au-delà, grâce à leur flotte axée sur le poisson pélagique, le poisson de fond, les crustacés et la crevette. Tout en fréquentant la mer du Nord et la Manche, la flotte de pêche néerlandaise se concentre sur les eaux à l'ouest de l'Écosse et de l'Irlande. La majeure partie des espèces de poissons pélagiques et de poissons de fond que capturent les pêcheurs néerlandais dans les eaux de la CE sont assujetties au total des prises admissibles. Les États membres de la Communauté peuvent s'échanger des contingents, une pratique devenue monnaie courante. Le rôle des Pays-Bas en tant que nation commerçante signifie que l'importation et la distribution de produits de la pêche contribue de façon importante à l'économie des pêches. Environ 80 p. 100 des débarquements de poisson vendus aux enchères aux Pays-Bas sont exportés, et il en va de même pour une bonne partie du poisson et des produits de la pêche importés.

LA FLOTTE

La flotte côtière qui bat pavillon néerlandais comprend 483 chalutiers de 18 à 45 mètres de longueur et la moitié de la flotte a moins de dix ans. La majorité des bateaux sont des chalutiers à vergue spécialisés dans la pêche au poisson plat, comme la sole, la plie, le flétan du Groenland, le turbot de sable et le flétan de l'Atlantique; quant aux autres, ils se concentrent sur la pêche au hareng, à la morue et au merlan, les chalutiers fonctionnant alors surtout par paire. La flotte hauturière néerlandaise se compose de 13 chalutiers congélateurs à rampe arrière modernes, dont les principaux lieux d'activité sont la mer du Nord, l'océan Atlantique à l'ouest de l'Écosse et de l'Irlande ainsi que les eaux de pays tiers. Ces navires appartiennent à des sociétés spécialisées dans le hareng, le macquereau et le chinchard, et leurs prises peuvent comprendre des achats directs en mer. Une bonne partie du macquereau et du chinchard se vend sur des marchés africains.

LES EXPORTATIONS

Le poisson plat (la sole et la plie, surtout), le hareng et les crustacés figurent parmi les principaux produits vendus à l'étranger. Une bonne partie des exportations néerlandaises de produits de la pêche, évaluées à 1,7 milliard de dollars CAN en 1992, comprend des produits importés, transformés ou non, comme le homard, la crevette et le poisson en conserve. Dans le secteur des pêches également, les Pays-Bas jouent un important rôle de plaque tournante, bon nombre d'importateurs achetant pour d'autres marchés. Plus des trois quarts des exportations néerlandaises de poisson sont destinées à d'autres marchés de la CE, surtout la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne.

LES IMPORTATIONS

La valeur du poisson et des produits de la pêche importés aux Pays-Bas en 1992 a totalisé 940 millions de dollars CAN. Les Néerlandais achètent du poisson et des fruits de mer de sources étrangères pour les distribuer directement sur le marché local (saumon frais et autres poissons frais; crevette nordique et crevette tropicale congelées; moules; produits en conserve); pour le transformer (en totalité ou en partie) (hareng; macquereau; saumon frais ou congelé; anguille; poisson de fond), ou pour le réexporter (macquereau congelé; crustacés congelés ou en conserve). Les pays de la CE continuent certes d'être les principaux fournisseurs des Pays-Bas, mais un bon pourcentage des importations néerlandaises de poisson et de fruits de mer proviennent d'ailleurs dans le monde, depuis l'anguille vivante d'Amérique du Nord et le homard canadien vivant jusqu'aux crevettes en boîte ou congelées, capturées et transformées en Asie.